



Crée en 1969 et reconnue d'utilité publique, L'Îlot accueille, héberge et accompagne vers la réinsertion des personnes en grande détresse, notamment à leur sortie de prison ou lorsqu'elles sont encore sous main de justice. L'association les soutient dans une démarche personnelle et volontaire de reconstruction, en agissant sur les quatre leviers fondamentaux d'une réinsertion réussie : un logement stable, un emploi, une santé retrouvée et la reconstruction du lien avec la société.

L'ESSENTIEL 2025

2608 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

dont 67% de public justice*

* (hors hébergement d'urgence et accueil de jour)

2 204

Hommes

38,5 ANS

Âge moyen des personnes accompagnées

404

Femmes

6 MOIS

Durée moyenne d'accompagnement



Favoriser la réinsertion et prévenir la récidive constituent le cœur de l'action de L'Îlot. Chaque année, près de 90 000 personnes sortent de prison en France et, sans accompagnement adapté, près d'un tiers récidivent dans l'année suivant leur sortie.

Derrière ces chiffres se trouvent des parcours souvent marqués par la précarité, l'isolement et les difficultés d'accès au logement, à l'emploi ou aux soins. Accompagner durablement ces personnes vers une sortie de délinquance et un retour à la vie en société constitue un enjeu humain, sociétal et collectif majeur. Réduire la récidive, c'est aussi limiter des coûts humains et financiers considérables pour l'ensemble de la société.

L'accompagnement des personnes sortant de prison ou sous main de justice demeure ainsi une priorité pour L'Îlot.



Hébergement

ÎLE-DE-FRANCE

Paris

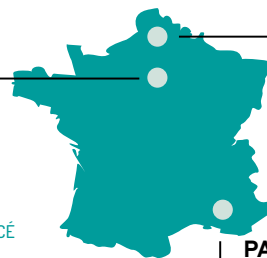
- CHRS CHEMIN VERT

Fontenay-sous-bois

- CHRS VAL-DE-MARNE

Argenteuil

- CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ



HAUTS-DE-FRANCE

Amiens

- CHU LA PASSERELLE
- CHRS LES AUGUSTINS
- Intermédiation locale
- CHRS THUILLIER
- Lits halte soins santé résidentiels et mobiles

PACA

Toulon

- Intermédiation locale



Emploi

ÎLE-DE-FRANCE

Paris

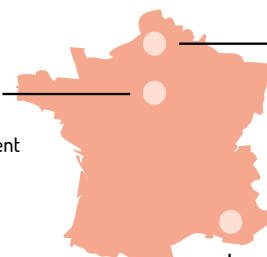
- Atelier qualification insertion
- Programmes d'accompagnement socio-professionnel

Aubervilliers

- Atelier qualification insertion
- Atelier et chantier d'insertion
- TIG pédagogiques

Pantin

- Programmes d'accompagnement socio-professionnel



HAUTS-DE-FRANCE

Amiens

- Atelier qualification insertion
- Ateliers et chantiers d'insertion
- TIG pédagogiques
- Programmes d'accompagnement socio-professionnel

Beauvais

- Atelier et chantier d'insertion

PACA

Toulon

- Programmes d'accompagnement socio-professionnel
- TIG pédagogiques
- Atelier et chantier d'insertion

Depuis sa création, L'Îlot accompagne les personnes en situation d'exclusion, notamment celles placées sous main de justice ou sortant de détention. Hébergement, accès à l'emploi, prise en compte de la santé et reconstruction du lien social sont les leviers essentiels pour rompre le cycle entre détention, marginalisation et grande précarité. Cette conviction guide chacune de nos décisions et irrigue l'ensemble de nos dispositifs.

UNE ACTIVITÉ EN FORTE PROGRESSION
En 2025, notre activité a poursuivi sa progression : le budget de l'association a augmenté de 6,4 % et le nombre

de personnes accompagnées de 18 % par rapport à 2024. Cette dynamique témoigne de l'ampleur croissante des besoins, mais aussi de la confiance accordée à nos dispositifs par nos partenaires institutionnels. Au-delà des chiffres, notre priorité reste d'assurer un accompagnement de qualité, attentif aux parcours de vie et à l'impact concret de nos actions sur l'autonomie et la réinsertion des personnes accueillies.

DES LIEUX D'ACCUEIL PLUS HUMAINS
Dans le cadre des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), nous avons engagé une démarche qualité globale et poursuivi l'amélioration de nos

structures d'hébergement. La rénovation du CHRS Chemin Vert, avec des studios repensés et mieux équipés, illustre cette volonté d'offrir des conditions d'accueil plus dignes. À Amiens, les travaux des futurs Lits halte soins santé des Augustins se poursuivent dans une ancienne chapelle réhabilitée.

DE NOUVEAUX PROJETS POUR ÉLARGIR NOTRE ACTION
L'année 2025 a également marqué une étape importante de développement. La reprise d'un Centre éducatif renforcé à Argenteuil élargit désormais notre accompagnement des publics sous main de justice à celui des mineurs.

Dans le Var, l'intégration d'un Atelier et chantier d'insertion renforce notre ancrage territorial et nos actions en faveur de l'insertion professionnelle. En parallèle, un dispositif d'intermédiation locative dédié aux jeunes sortant de prison a été lancé. Dans les Hauts-de-France, de nouveaux dispositifs d'accompagnement socio-professionnel ont été déployés pour les résidents de nos structures d'hébergement.

INNOVER MALGRÉ LES DIFFICULTÉS
Ces évolutions interviennent dans un contexte particulièrement difficile pour le secteur associatif. En effet, les besoins augmentent fortement tandis que les

financements publics diminuent. Comme de nombreuses associations, nos coûts augmentent structurellement et certains de nos financements menacent de se tarir. C'est pourquoi nous devons accélérer le développement de nos partenariats financiers, tant privés que publics, et démontrer avec rigueur que notre modèle est à la fois pérenne et efficace. Malgré ces tensions, nous poursuivons notre élan d'innovation sociale. Nous souhaitons mieux prendre en compte les problématiques de santé mentale, souvent aggravées par la détention et l'exclusion, et développer la pair-aidance en intégrant davantage de personnes ayant elles-mêmes connu l'expérience

carcérale. Nous continuerons également à consolider les parcours de réinsertion grâce aux approches d'« aller-vers » et d'accompagnement dedans-dehors, afin de limiter les ruptures, de sécuriser les trajectoires de vie et favoriser des sorties durables de la délinquance.

UNE CONVICTION INTACTE
Dans un contexte social et budgétaire tendu, nous restons convaincus que la réinsertion constitue un investissement humain et collectif essentiel. Donner à chacun la possibilité de retrouver une place dans la société, c'est contribuer à construire une société plus juste, plus solidaire et plus apaisée.

MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'ASSOCIATION

L'Îlot bénéficie de trois principales sources de revenus :

- l'État et les collectivités territoriales (départements, communes) couvrant plus de 62% de ses besoins ;
- la générosité de particuliers, de mécénat d'entreprises ou de fondations, représentant selon les années, entre 15 et 20 % de ses besoins de financement ;
- le produit de ses Ateliers et chantiers d'insertion et la participation financière des résidents dans la limite de leurs moyens.

Association reconnue d'utilité publique, L'Îlot est habilitée à recevoir des libéralités (legs, donations, assurance-vie) et permet aux donateurs assujettis à l'IFI de flécher tout ou partie de leur impôt vers l'ensemble de ses dispositifs d'insertion économique. C'est plus particulièrement grâce à la générosité publique qu'elle peut développer des actions novatrices et améliorer sans cesse la qualité de l'accompagnement de ses bénéficiaires.

	2025		2024	
PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public <i>dont dons, legs, mécénat</i>	1 831	1 831	1 693	1 693
2. Produits non liés à la générosité du public <i>dont cotisations avec contrepartie, parrainage des entreprises</i>	2 948		1 849	
3. Subventions et autres concours publics	8 304		8 341	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	208		69	
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	68	0	62	0
TOTAL	13 359	1 831	12 013	1 693
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	11 826	1 169	10 636	1 046
2. Frais de recherche de fonds	610	533	582	527
3. Frais de fonctionnement	439	129	555	164
4. Dotations aux provisions et dépréciations	635	0	166	0
5. Impôt sur les bénéfices	1		4	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	0	0	47	0
TOTAL	13 512	1 831	11 990	1 737
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-153	0	23	-44

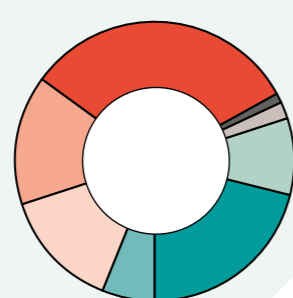
COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Dotations globales du fonctionnement de l'État **32%**

Autres produits **15%**

Dons, legs et mécénat **14%**

Produit de la vente des ateliers et participation financière des résidents **6%**



1% Report des ressources non utilisées

2% Reprise sur provisions et dépréciations

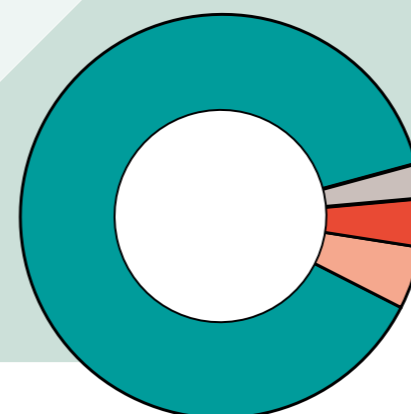
9% Agence de service et de paiement

21% Aide au poste insertion

En 2025, le total des ressources de L'Îlot s'élève à 13 359 k€. Les ressources collectées auprès du public atteignent 1 831 k€ (dons et mécénat : 1 688 k€ ; legs : 142 k€). Ces ressources sont en hausse de +1 346 k€ par rapport à l'année 2024. Cette hausse s'explique essentiellement par un financement exceptionnel

apporté par le fonds de dotation L'Îlot de 1 190 k€. Pour cette année, les ressources collectées auprès du public ainsi que les ressources issues de la contribution des fondations et associations représentent 26 % du total des ressources de l'exercice (18 % en 2024).

Près de **90 %** de ses ressources sont consacrées à la mission sociale



88% Mission sociale

3% Frais de fonctionnement

4% Frais de recherche de fonds

5% Dotation aux provisions et dépréciations

L'association emploie l'essentiel de ses ressources pour réaliser ses missions sociales : 11 826 k€ soit 88 % du total des emplois en 2025. Ces dépenses correspondent au fonctionnement des différents établissements (centres d'accueil et d'hébergement, ateliers d'insertion) accompagnant des personnes en difficulté.

LE RESTE DES EMPLOIS EST CONSACRÉ :

- à la recherche de fonds (4 %) : 610 k€ en 2025 vs 582 k€, dont principalement les frais d'appel à la générosité du public (533 k€, soit 33 % des sommes collectées, legs compris) ;
- aux frais de fonctionnement (3 %) : il est constitué de la part non affectée aux missions sociales des charges de personnel du siège (356 k€) et de la totalité des loyers et autres frais de siège (82 k€) ;
- à la dotation aux provisions et dépréciations (5 %).

BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

Au 31 décembre 2025, le bilan (exprimé en k€) présente une baisse de 400 k€ par rapport à l'exercice précédent.

ACTIF EN K€	2025	2024	PASSIF EN K€	2025	2024
Immobilisations incorporelles	6	18	Fonds Propres	2 782	2 750
Immobilisations corporelles	1 770	1 831	Autres fonds propres	0	0
<i>* dont biens reçus par legs et donations</i>	0	0	Réserves	1 361	1 181
Immobilisations financières	341	671	Report à nouveau	-1 119	-962
			Résultat de la période	-153	23
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS	2 116	2 519	FONDS ASSOCIATIFS	2 871	2 992
Clients et comptes rattachés	199	149			
Autres actifs	2 793	2 287	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	459	529
<i>* Créances reçues par legs ou donations</i>	194	218			
Charges constatées d'avance	21	40			
			PROVISIONS	262	373
TOTAL EMPLOIS CIRCULANTS	3 012	2 476	FONDS DÉDIÉS ET REPORTÉS	287	380
TRÉSORERIE	667	1 200	DETTES	1 916	1 921
TOTAL ACTIF	5 795	6 195	TOTAL PASSIF	5 795	6 195

C'est grâce à la générosité du public que L'Îlot peut développer des actions novatrices et améliorer sans cesse la qualité de son accompagnement de ses bénéficiaires.

L'ACTIF représente le patrimoine de L'Îlot. La variation entre 2024 et 2025 s'analyse par :

- une diminution de l'actif immobilisé (-403 k€), qui s'explique essentiellement par la liquidation d'un placement financier (239 k€) ainsi qu'une provision pour dépréciation sur les créances 1 % logement de (-135 k€) ;
 - une augmentation des autres actifs (+537 k€), qui s'explique essentiellement par un produit à recevoir de 536 k€ attendu du fonds de dotation L'Îlot ;
 - une baisse de la trésorerie de -533 k€ :
- l'impact des flux de l'exploitation sur la trésorerie en 2025 est de -570 k€ ;
- l'investissement dans les matériels informatiques et de production est de -136 k€ ;
- l'impact des flux de financement est de 172 k€.

TRÉSORERIE D'OUVERTURE	1 200 €
Flux d'exploitation	-570 €
Flux d'investissement	-136 €
Flux de financement	172 €
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	667 €
VAR trésorerie	533€

LE FONDS DE DOTATION L'ÎLOT

L'association a constitué courant 2012 un Fonds de dotation dont elle est, de droit, présidente. Il a pour objet de soutenir et de conduire, directement ou indirectement, toute activité d'intérêt général à caractère social.

LA POLITIQUE DE RÉSERVE DE L'ASSOCIATION

La constitution de réserves a pour objectif d'assurer à L'Îlot la pérennité de son action et de pouvoir financer ses projets futurs : travaux de rénovation du CHRS Chemin Vert, développement de notre activité dans le Var et mise en œuvre du plan stratégique dont l'objectif est d'accroître la taille de l'association et le nombre de personnes accompagnées. Elles évitent aussi de recourir à un endettement, même passager, du fait

de l'irrégularité des ressources au cours de l'année.

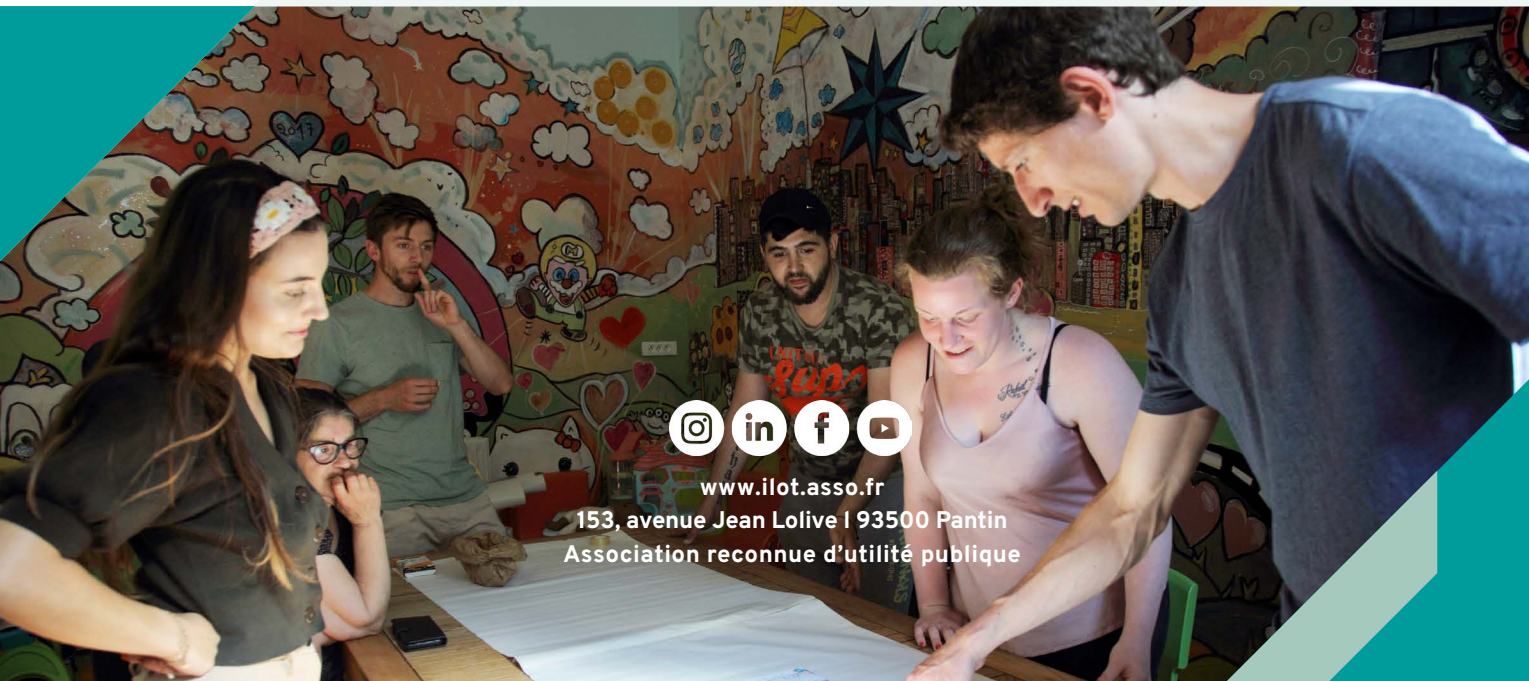
Au 31 décembre 2025, le total des fonds propres de l'association (3 330 k€) et des provisions et fonds reportés et dédiés (549 k€) assurent l'intégralité du financement de l'actif immobilisé (2 116 k€) et permettent à L'Îlot de bénéficier d'un fonds de roulement de 1 763 k€, soit 53 jours d'autonomie.

LA FONDATION ÎLOT AVENIR

L'association a créé fin 2015 une fondation sous l'égide de la Fondation Caritas France. Elle a pour but de pérenniser et de développer des actions de terrain à moyen et long terme, peu ou pas prises en charge par des financements publics. En tant que fondation, elle est habilitée, comme L'Îlot, à recevoir des dons au titre de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur la fortune immobilière, des legs, des donations et à être bénéficiaire d'assurance-vie. Elle a soutenu L'Îlot à hauteur de 15 k€ en 2025.



Depuis 1996, L'Îlot est une association Don en Confiance, organisme indépendant qui contrôle la bonne utilisation des dons. L'association a choisi de se soumettre volontairement et annuellement à ce contrôle afin d'obtenir cette reconnaissance qui implique le respect de cinq principes fondamentaux : respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement, éthique et responsabilité sociétale et environnementale. Aussi, les comptes annuels de l'association sont examinés et validés par les commissaires aux comptes du cabinet Deloitte & Associés, garantissant la fiabilité des données financières et la conformité aux règles comptables en vigueur.



www.ilot.asso.fr

153, avenue Jean Lolive | 93500 Pantin
Association reconnue d'utilité publique